



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

+41 22 919 41 11
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org

GRP/2016/Inf.1
26 février 2016

SEMINAIRE D'INFORMATION SUR LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

Cabinet du
Secrétaire général

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Chaque année, l'UIP organise un séminaire d'information à l'intention des administrateurs parlementaires affectés au poste de Secrétaire du Groupe UIP au sein des Parlements membres. Ce séminaire est destiné à leur donner une connaissance approfondie de l'Union interparlementaire (UIP) et à leur permettre de remplir ainsi plus aisément leur mission de conseil et d'assistance auprès de leur parlement et de ses membres pour tout ce qui touche à l'UIP, ses programmes et ses activités, ses structures et ses méthodes de travail.

Cette année, le Séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire se tiendra en français, du 17 au 20 mai 2016.

Vous trouverez ci-joint un programme de travail provisoire, ainsi qu'une note d'information précisant notamment les conditions de participation. Veuillez noter que les candidats doivent avoir une bonne maîtrise du français pour pouvoir suivre les travaux du séminaire et y participer pleinement. Veuillez noter également que leurs frais de voyage et de séjour à Genève sont à la charge de leurs parlements respectifs.

Si votre parlement s'est affilié récemment à l'UIP et qu'il s'efforce de réunir les conditions nécessaires pour que ses membres puissent prendre part aux travaux et activités de l'Organisation, s'il vient de nommer un nouveau secrétaire du Groupe pour qui une formation ciblée sur l'UIP serait utile ou s'il veut compter à l'avenir sur un appui professionnel plus solide, je vous recommande vivement d'envisager une participation à ce séminaire.

J'attends avec intérêt de savoir si votre parlement souhaite participer à ce séminaire. Si tel est le cas, je vous invite à présenter un candidat dès que possible (le 4 avril 2016 au plus tard) car les places sont en nombre limité.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Martin Chungong
Secrétaire général



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire

PROGRAMME ET CALENDRIER DE TRAVAIL PROVISOIRES

Siège de l'UIP - La Maison des Parlements
du 17 au 20 mai 2016

Lundi 16 mai 2016

Arrivée des participants : accueil à l'aéroport de Genève-Cointrin

Mardi 17 mai 2016

9 h.30

- Accueil des participants
- Présentation de chacun des participants qui diront ce qu'ils attendent du séminaire

10 h.30

- Historique de l'Union interparlementaire : origines, principales orientations et évolutions, l'UIP aujourd'hui et demain
- La Stratégie de l'UIP pour 2012-2017 et la voie à suivre pour la Stratégie révisée de l'UIP pour 2018-2023
- Composition de l'UIP, affiliation et suspension des Membres
- Structure et fonctionnement des organes statutaires de l'UIP

12 h.30

Déjeuner offert par le Secrétaire général en l'honneur des participants

14 heures

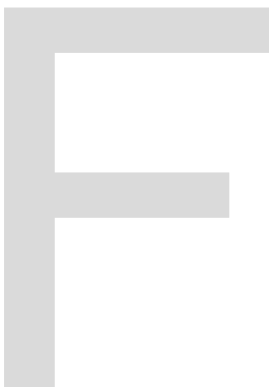
Visite de la Maison des Parlements

15 heures

- Vue d'ensemble des activités de l'UIP visant à promouvoir la démocratie
- Elaboration de normes et de règles pour la pratique démocratique
- Renforcement des capacités et assistance technique aux parlements

17 heures

- Travaux de recherche comparative sur les défis qu'affrontent les parlements
- La base de données PARLINE sur les parlements nationaux



Mercredi 18 mai 2016

9 heures

- Les Assemblées de l'UIP : organisation et résultats
- Rôles et responsabilités des Membres de l'UIP, en particulier les rapports annuels
- Réforme des structures de l'UIP et suivi de ses décisions et résolutions

11 heures

- La stratégie de communication de l'UIP

12 h.30

Déjeuner

14 heures

Photographie de groupe

14 h.30

- La dimension parlementaire de la coopération internationale
- L'interaction avec les Nations Unies, notamment la contribution parlementaire à la définition de la prochaine génération d'objectifs de développement
- La Conférence parlementaire sur l'OMC et les réunions spécialisées
- La coopération au service du développement et l'action de l'UIP sur les enjeux mondiaux de la santé

16 heures

- La promotion du droit international humanitaire
- La promotion de la paix et de la démocratie au Moyen-Orient
- La diplomatie parlementaire

Jeudi 19 mai 2016

9 heures

Le Forum des jeunes parlementaires de l'UIP

10 heures

- Le programme de défense et de promotion des droits de l'homme
- La Coopération de l'UIP avec le Conseil des droits de l'homme de l'ONU

12 heures

Déjeuner

13 heures

Départ pour l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG)

14 – 15 heures (après-midi libre à l'issue de la visite)

Visite au Palais des Nations, Siège de l'ONUG

La participation à cette visite devra être confirmée au plus tard le mardi après-midi.

Vendredi 20 mai 2016

9 heures

- Le Programme du partenariat entre hommes et femmes
- La campagne de l'UIP intitulée *Les Parlements contre la violence envers les femmes*

11 heures

- Présentation du budget de l'UIP
- Les contributions des Membres et les questions relatives au personnel de l'UIP
- Séance de questions et réponses

12 h.30

Déjeuner

14 heures

- Séance de clôture - Evaluation du séminaire : avis et suggestions des participants

15 heures

Cocktail de clôture à l'intention des participants au Siège de l'UIP

Genève, février 2016



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Note d'information

Le séminaire vise à donner aux secrétaires des Groupes interparlementaires, ou à d'autres personnes amenées à travailler directement avec l'UIP, la possibilité de mieux connaître les activités de l'UIP afin de pouvoir assister plus efficacement leur parlement et ses membres, en particulier aux réunions de l'UIP.

Il est destiné expressément aux secrétaires des Membres récemment affiliés qui souhaiteraient asseoir leur dialogue et leur coopération avec l'UIP sur des bases solides, ainsi qu'aux Secrétaires récemment nommés, désireux de se familiariser pleinement avec la structure et le fonctionnement de l'UIP.

Enfin, il permet au Secrétariat de l'UIP de mieux connaître les caractéristiques, le fonctionnement et les besoins éventuels des différents Membres et de réfléchir, à travers un dialogue actif avec les participants, à la manière de mieux répondre aux attentes des Membres.

Langue de travail

Le séminaire 2016 se tiendra en français. Dans la mesure où il s'agit d'une réunion très interactive, les participants doivent être en mesure de s'exprimer couramment en français.

Nombre de participants et inscription

Les Parlements membres ne peuvent inscrire qu'une seule personne. A la lumière des candidatures reçues, la priorité sera donnée aux Membres récemment affiliés et aux nouveaux secrétaires de délégation. Les Parlements sont invités à informer le plus tôt possible le Secrétariat de l'UIP à Genève de leur souhait de participer afin qu'une place leur soit réservée.

Les demandes d'inscription doivent être accompagnées d'un bref curriculum vitae (une page maximum) de l'intéressé(e), précisant les fonctions qu'il/elle occupe au Parlement et attestant sa maîtrise du français.

Conditions de participation

Les Parlements membres couvrent les frais de voyage, d'hébergement et de séjour de leurs participants. Pour information, l'indemnité journalière (hébergement compris) arrêtée officiellement par l'Organisation des Nations Unies pour Genève était, au 1^{er} décembre 2015, de 365 dollars E.-U. (355 francs suisses).

Le Secrétariat de l'UIP a réservé d'avance un certain nombre de chambres dans deux hôtels de Genève, l'Ibis Budget Genève – 2 étoiles (118 CHF par nuit + taxes, petit déjeuner non inclus) et l'Ibis Genève Centre Nations – 3 étoiles (185 CHF par nuit, petit déjeuner inclus). Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le Secrétariat (Mme Tara Staub – ts@ipu.org), si vous souhaitez faire une réservation dans l'un de ces hôtels. Sachez que le mois de mai est un mois chargé à Genève et que, de ce fait, les conditions de réservation sont très strictes. Il est donc conseillé de réserver dès que possible afin de bénéficier des tarifs préférentiels qui ont été négociés.



Visas

La Suisse est membre associé des Accords de Schengen et fait donc partie de l'espace Schengen. Le 11 octobre 2011, les Etats membres de Schengen ont mis en place le Système d'information sur les visas (VIS) qui sert à stocker les données biométriques (empreintes digitales et image faciale) des demandeurs de visas Schengen. Toutes les ambassades et tous les consulats de Suisse seront progressivement reliés au système VIS.

Les demandeurs de visa doivent prendre rendez-vous avec l'Ambassade de Suisse/le Consulat suisse et soumettre et enregistrer leurs données biométriques en personne. Ces données restent valables dans le système VIS pendant une période de cinq ans.

Un document officiel expliquant la mise en œuvre du système VIS, l'enregistrement des données biométriques et le calendrier de connexion des ambassades de Suisse/consulats suisses au système VIS peut être consulté sur : https://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home/themen/einreise/einfuehrung_vis.html.

La réglementation Schengen impose des délais plus longs pour la délivrance des visas. Aussi les délégations sont-elles priées de soumettre leurs demandes au plus tard **le 8 avril 2016**. Les autorités suisses ne peuvent pas garantir la délivrance de visas en cas de demande tardive.

Le délai nécessaire pour l'obtention d'un visa dépend beaucoup des conditions locales. En outre, la Suisse a signé des accords avec certains pays où elle n'est pas représentée par une instance diplomatique ou consulaire. Sous certaines conditions, ces accords autorisent un autre Etat Schengen à délivrer des visas pour la Suisse là où celle-ci n'est pas représentée. Il est donc vivement recommandé aux demandeurs de se renseigner directement auprès de l'Ambassade de Suisse/du Consulat suisse dans leur pays de résidence ou de consulter le site web approprié. Les rendez-vous pour la transmission et l'enregistrement des données biométriques doivent donc être pris longtemps à l'avance, selon les indications données par les autorités suisses. Veuillez noter que, en raison de l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen, les visas ne sont plus délivrés à l'arrivée à l'Aéroport international de Genève.

Accueil des participants

Les participants qui auront annoncé à l'avance leurs dates exactes d'arrivée ainsi que le numéro et l'heure d'arrivée de leur vol (ou de leur train) seront accueillis à Genève par un membre du Secrétariat de l'UIP. Les participants qui se seront arrangés avec leur ambassade/mission permanente à Genève ou avec des amis pour se faire accueillir à leur arrivée sont priés d'en informer le Secrétariat de l'UIP.

Complément d'information

Pour plus ample information, veuillez contacter Mme Sally-Anne Sader à la Division des Parlements membres et des Relations extérieures, au + 41 22 919 41 14 ou sas@ipu.org.